Nations Unies A/68/456



Distr. générale 4 décembre 2013 Français

Original: espagnol

### Soixante-huitième session

Point 69 de l'ordre du jour

# Promotion et protection des droits de l'homme

# Rapport de la Troisième Commission\*

Rapporteuse: Adriana Murillo Ruin (Costa Rica)

# I. Introduction

- 1. À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 20 septembre 2013, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-huitième session la question intitulée :
  - « Promotion et protection des droits de l'homme :
    - a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;
  - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
  - c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;
  - d) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne »

et de la renvoyer à la Troisième Commission.

- 2. Il est rendu compte des débats de la Commission sur la question dans les additifs au présent rapport.
- 3. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents suivants :

<sup>\*</sup> Le rapport de la Commission sur cette question sera publié en cinq parties, sous les cotes A/68/456 et Add.1 à 4.





#### Point 69

### Promotion et protection des droits de l'homme

Lettre datée du 25 septembre 2013, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/68/487)

### Point 69 a)

### Application des instruments relatifs aux droits de l'homme

Rapport du Comité des droits de l'homme sur les travaux de ses cent-cinquième, cent-sixième et cent-septième sessions (A/68/40) [vol. I et vol. II (Part One) et (Part Two)]

Rapport du Comité contre la torture sur les travaux de ses quarante-neuvième et cinquantième sessions (A/68/44)

Rapport du Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille sur les travaux de ses dix-septième et dix-huitième sessions (A/68/48)

Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage (A/68/280)

Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (A/68/282)

Note du Secrétaire général sur le Fonds spécial créé par le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (A/68/281)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (A/68/295)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport des présidents des organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme sur les travaux de leur vingt-cinquième réunion (A/68/334)

### Point 69 b)

Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Rapport du Comité des disparitions forcées (A/68/56)

Rapport de l'Experte indépendante sur les droits de l'homme et la solidarité internationale (A/68/176)

Rapport du Secrétaire général sur la mondialisation et ses effets sur le plein exercice de tous les droits de l'homme (A/68/177)

Rapport du Secrétaire général sur le droit au développement (A/68/185)

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à l'Année internationale de l'apprentissage des droits de l'homme (A/68/207)

**2/8** 13-59197

Rapport du Secrétaire général sur les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (A/68/208)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité (A/68/209)

Rapport du Secrétaire général sur la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées (A/68/210 et Add.1)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les mesures coercitives unilatérales (A/68/211)

Rapport du Secrétaire général intitulé « Les droits de l'homme et les libertés fondamentales : des droits universels, indissociables, interdépendants et intimement liés qui se renforcent mutuellement » (A/68/224)

Rapport du Secrétaire général intitulé « Droits de l'homme dans l'administration de la justice : analyse du dispositif juridique et institutionnel international de protection de toutes les personnes privées de leur liberté » (A/68/261)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et la diversité culturelle (A/68/277)

Rapport du Secrétaire général sur le Centre de formation et de documentation des Nations Unies sur les droits de l'homme pour l'Asie du Sud-Ouest et la région arabe (A/68/287)

Rapport du Secrétaire général sur la promotion et la protection des droits de l'homme, y compris les moyens de promouvoir les droits de l'homme des migrants (A/68/292)

Rapport du Secrétaire général sur la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste (A/68/298)

Rapport du Secrétaire général intitulé « Renforcer l'action des Nations Unies dans la promotion de l'application du principe de la tenue d'élections périodiques et honnêtes et de la démocratie » (A/68/301)

Rapport du Secrétaire général sur la promotion effective de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (A/68/304)

Rapport du Secrétaire général sur la promotion d'une répartition géographique équitable dans la composition des organes créés en vertu de traités relatifs aux droits de l'homme (A/68/323)

Rapport du Secrétaire général sur le Centre sous-régional des droits de l'homme et de la démocratie en Afrique centrale (A/68/390)

Rapport du Secrétaire général sur la lutte contre l'intolérance, les stéréotypes négatifs, la stigmatisation, la discrimination, l'incitation à la violence et la violence fondés sur la religion ou la conviction (A/68/546)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays sur la situation des personnes déplacées en République arabe syrienne (A/67/931)

13-59197 **3/8** 

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays (A/68/225)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants (A/68/256)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme (A/68/262)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Experte indépendante sur les questions relatives aux minorités (A/68/268)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises (A/68/279)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants (A/68/283)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Expert indépendant sur la promotion d'un ordre international démocratique et équitable (A/68/284)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats (A/68/285)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation (A/68/288)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination dans ce domaine (A/68/289)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité du Rapporteur spécial sur la liberté de religion ou de conviction (A/68/290)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté (A/68/293)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation (A/68/294)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels (A/68/296)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible (A/68/297)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association (A/68/299)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition (A/68/345)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression (A/68/362)

**4/8** 13-59197

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (A/68/382 et Corr.1)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste (A/68/389)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Expert indépendant chargé d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels (A/68/542)

Note verbale datée du 1<sup>er</sup> octobre 2013, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/68/496)

#### Point 69 c)

# Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (A/68/331)

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran (A/68/377)

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée (A/68/392)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Bélarus (A/68/276)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée (A/68/319)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967(A/68/376 et Corr.1)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (A/68/397)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans la République islamique d'Iran (A/68/503)

Lettre datée du 8 octobre 2013, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Bélarus auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.3/68/3)

Lettre datée du 24 octobre 2013, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Myanmar auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.3/68/4)

### Point 69 d)

# Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne

Rapport de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (A/68/36)

13-59197

Note verbale datée du 9 octobre 2013, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Autriche auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/C.3/68/2)

# II. Examen d'un projet de décision proposé par le Président

4. À sa 54<sup>e</sup> séance, le 27 novembre, la Commission a décidé, sur la proposition du Président, de recommander à l'Assemblée générale de prendre acte d'un certain nombre de documents examinés au titre de la question de la promotion et de la protection des droits de l'homme (voir par. 5).

## III. Recommandation de la Troisième Commission

5. La Troisième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

# Documents examinés par l'Assemblée générale au titre de la question de la promotion et de la protection

L'Assemblée générale prend note des documents ci-après, présentés au titre de la question intitulée « Promotion et protection des droits de l'homme » :

### Au titre de la question subsidiaire a)

- a) Rapport de la Commission des droits de l'homme sur les travaux de ses cent-cinquième, cent sixième et cent septième sessions 1;
- b) Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage<sup>2</sup>;
- c) Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture<sup>3</sup>;
- d) Note du Secrétaire général transmettant le rapport des présidents des organes créés en vertu d'instruments relatifs aux droits de l'homme sur les travaux de leur vingt-cinquième réunion<sup>4</sup>;

### Au titre de la question subsidiaire b)

a) Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité<sup>5</sup>;

**6/8** 13-59197

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> A/68/48.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> A/68/280.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> A/68/282.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> A/68/334.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> A/68/209.

- b) Rapport du Secrétaire général intitulé « Les droits de l'homme et les libertés fondamentales : des droits universels, indissociables, interdépendants et intimement liés qui se renforcent mutuellement » <sup>6</sup>;
- c) Rapport du Secrétaire général intitulé « Droits de l'homme dans l'administration de la justice : analyse du dispositif juridique et institutionnel international de protection de toutes les personnes privées de leur liberté »<sup>7</sup>;
- d) Rapport du Secrétaire général sur la promotion et la protection des droits de l'homme, y compris les moyens de promouvoir les droits de l'homme des migrants<sup>8</sup>;
- e) Rapport de l'Experte indépendante sur les droits de l'homme et la solidarité internationale<sup>9</sup>;
  - f) Rapport du Secrétaire général sur le droit au développement 10;
- g) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays sur la situation des personnes déplacées en République arabe syrienne<sup>11</sup>;
- h) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants 12;
- i) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises <sup>13</sup>;
- j) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants <sup>14</sup>;
- k) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Expert indépendant sur la promotion d'un ordre international démocratique et équitable 15;
- l) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats <sup>16</sup>;
- m) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination dans ce domaine <sup>17</sup>;
- n) Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté 18;

13-59197 **7/8** 

<sup>6</sup> A/68/224.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> A/68/261.

<sup>8</sup> A/68/292.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> A/68/176.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> A/68/185.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> A/67/931.

<sup>12</sup> A/68/256.13 A/68/279.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> A/68/283.

<sup>15</sup> A/68/284.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> A/68/285.

<sup>17</sup> A/68/289.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> A/68/293.

- Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation 19;
- Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels<sup>20</sup>;
- Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible<sup>21</sup>;
- Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial r) sur le droit de réunion pacifique et la liberté d'association<sup>22</sup>;
- Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de nonrépétition<sup>23</sup>;
- Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression<sup>24</sup>;
- Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires<sup>25</sup>;
- Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Expert indépendant chargé d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels<sup>26</sup>;

### Au titre de la question subsidiaire c)

- Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Bélarus<sup>27</sup>;
- Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967<sup>28</sup>.

<sup>19</sup> A/68/294.

8/8 13-59197

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> A/68/296.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> A/68/297.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> A/68/299. <sup>23</sup> A/68/345.

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> A/68/362.

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> A/68/382 et Corr.1.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> A/68/542.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> A/68/276.

<sup>28</sup> A/68/376.